

(Traduction)

MINISTÈRE DE DÉVELOPPEMENT

Georgetown, La Guyane

le 19 décembre 1980

Son Excellence
M. John Graham
Haut-commissaire du
Canada en Guyane
Haut commissariat du Canada
Kingston.

Excellence,

L'ACCORD RELATIF À L'ASSURANCE-INVESTISSEMENT
À L'ÉTRANGER ENTRE LE CANADA ET LA RÉPUBLIQUE
DE GUYANE

J'ai l'honneur de me référer aux entretiens qui ont eu lieu entre les représentants de nos deux gouvernements, portant sur des investissements à la République de Guyane qui favoriseraient les relations économiques entre le Canada et la République de Guyane, et portant sur l'assurance de ces investissements par le Gouvernement du Canada, par l'intermédiaire de son mandataire la Société pour l'expansion des exportations. J'ai aussi l'honneur de vous confirmer les points sur lesquels nous sommes mis d'accord:

«(Voir la note canadienne du 19 décembre 1980)»

Veillez accepter, Excellence, l'assurance renouvelée de ma très haute considération.

H. D. HOYTE
Ministre de Développement
économique et Coopératives